



Le Plessis-Pâté

## DECISION DU MAIRE N°D099-2025

### PORTANT SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE VERIFICATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DU COMPLEXE SPORTIF LE COLOMBIER

- SCMS EUROPE -

CD/CTM

**Le Maire de la Commune du PLESSIS-PÂTE (Essonne),**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22,

Vu la délibération du Conseil municipal du 23 Mai 2020 délégant au Maire ses pouvoirs en vertu de l'article L.2122-22 et notamment pour passer des contrats,

Considérant la proposition d'un renouvellement d'une convention de vérification des équipements sportifs du complexe sportif « Le Colombier », faite par la Société SCMS EUROPE – 08 Chemin de la Sini, 66130 ILLE-SUR-TÊT

#### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : De signer une convention de vérification des équipements sportifs du complexe sportif « Le Colombier », faite par la Société SCMS EUROPE – 08 Chemin de la Sini, - 66130 ILLE-SUR-TÊT, à compter du 01 Janvier 2026, pour un an, renouvelable par reconduction expresse, sans dépasser une durée totale de 4 ans et pour un montant annuel de **1 630,00 € HT**, soit **1 956,00 € TTC**.

Matériel concerné :

- 6 buts de basket
- 2 buts de hand-ball
- 13 buts de football

**Article 2** : Dit que les crédits afférents sont prévus au budget communal, article 6156.

**Article 3** : Cette décision sera inscrite au registre des actes de la Mairie et copie en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de PALAISEAU ainsi qu'à Monsieur le Trésorier Principal de SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS.

Fait au PLESSIS-PÂTE, le 08 décembre 2025.

<p>Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.</p> <p>Informé que le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux exercé auprès de la Commune et d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.</p> <p><u>Affiché le :</u></p> <p><u>Transmission au contrôle de légalité le :</u></p>
--



Place du 8 mai 1945 - 91220 Le Plessis-Pâté - Tél : 01 60 85 59 00 - Fax : 01 60 85 59 29

Site : [www.leplessispate.fr](http://www.leplessispate.fr) - Mail : [mairie@leplessispate.fr](mailto:mairie@leplessispate.fr)

REÇU EN PREFECTURE

le 18/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DC-091-219104940-20251208-D99\_2025-CC